cabale despotike de Farcy au spectacle

1790 24 juillet samedi

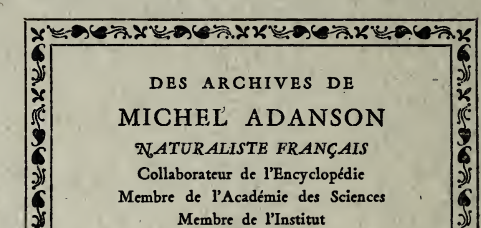
RELATION

DE ce qui s'est passé à la Comédie Française, dans la nuit du vendred 23 au samedi 24 juillet;

OU

DESTRUCTION

DE la cabale du ministre FARCY-GUIGNARD, dit ST. PRIEST.


DES ARCHIVES DE
MICHEL ADANSON
NATURALISTE FRANÇAIS
Collaborateur de l'Encyclopédie
Membre de l'Académie des Sciences
Membre de l'Institut
1727-1806

RELATION

De ce qui s'eſt paſſé à la Comédie Françaiſe dans la nuit du vendredi 23 au ſamedi 24 juillet,

OU

DESTRUCTION

De la cabale du miniſtre FARCY-GUIGNARD, dit ST.-PRIEST.

Les bons patriotes ont vu avec chagrin, que ce qui s'eſt paſſé hier au théâtre français, prouve combien l'influence miniſtérielle a de force encore ſur nous, & que nous ne ſommes pas élevés au niveau de cette eſprit public, après lequel nous courons depuis un

an. Les comédiens, qui se disent, on ne sait pourquoi, ceux de la *nation*, avoient refusé de donner pendant tout le temps de la fédération aucun des spectacles qui peuvent inspirer au peuple des idées de vertu, quoique les théâtres ne soient faits que pour cela dans un pays libre. Ils n'ont étalé, & encore avec une espece d'affectation, que des pieces où domine la basse flatterie des courtisans, & où la prostitution la plus scandaleuse du genre humain est consacrée.

Les bons citoyens parmi les fédérés de tous les départemens, & les bons citoyens de Paris avoient insisté plusieurs fois pour avoir entr'autres pieces *Charles IX*, *Barnevelt*, *la Mort de César*, &c. tous les efforts ont été inutiles. Le

district même des Cordeliers avoit, d'après un arrêté pris dans une de ses assemblées générales, envoyé une députation aux histrions, qui ont eu l'audace de la recevoir avec dédain, & de dire que la piece de *Charles IX* étoit incendiaire, & qu'ils devoient bien des égards au public, mais qu'ils en devoient aussi aux ministres leurs supérieurs. On a su après, par quelques-uns des acteurs même, que c'étoit *Guignard* qui donnoit des ordres positifs au théâtre. Des ordres, citoyens! & par qui, bon Dieu! par l'homme qui, d'après le rapport des ministres de la justice, devroit à l'instant passer de la cour au cachot.

Avant hier le public avoit demandé *Charles IX*, & il avoit témoigné quel-

qu'humeur du refus : des citoyens armés, abusés toujours par les ruses de ceux qui s'en emparent (& il est si facile de s'emparer de l'esprit de cette brave & loyale garde nationale), & qui, dans les spectacles, devroient se tenir à l'écart, faisant place au seul pouvoir civil, avoient dit, ou plutôt on leur avoit fait dire qu'il y avoit une cabale, que M. d'Anton en étoit ; ce M. d'Anton, ce citoyen courageux, dont le nom seul fait pâlir les ennemis de la liberté ; que la même cabale se feroit renouvellée hier ; & voilà tout de suite l'aristocratie en l'air, & tous ses satellites.

M. Mottier, requis par M. Bailly, envoie au théâtre des forces extraordinaire : on y donne enfin *Charles IX* ; mais le parti étoit pris de voir dans

la foule, quelque perturbateur de l'ordre public. On en veut aux citoyens du diſtrict des Cordeliers, qu'on cherche des yeux par toute la ſalle; on les apperçoit & leur préſident parmi eux. Il faut une refraction quelconque pour les chicaner. Ils avoient comme tant d'autres dans les entr'actes, le chapeau ſur tête. Voilà le crime. On chuchote, on court, on appelle des grenadiers. Tous les gens à épaulettes ſont en branle; mais les Cordeliers ſe retirent d'eux-mêmes tranquillement. Ils quittent la ſalle; il n'y a d'arrêté qu'un chapeau, qu'on rend après au corps-de garde, & tout rentre dans le plus grand ordre poſſible. Voilà le récit véritable de ce qui s'eſt paſſé hier aux Françaîs. Il faut eſpérer que les Comédiens profiteront de

la bonne leçon qu'on leur a donnée, & qu'on prendra occasion de là de réformer des abus qui pourroient subsister seulement dans un pays corrompu, tel que l'ancien régime le désiroit.

Hier soir même, le district des Cordeliers a pris un arrêté, par lequel il invite les cinquante-neuf autres districts de se réunir, pour demander que le pouvoir militaire, dans tous les spectacles de la capitale, ne pése plus sur les citoyens qui assistent aux représentations, mais qu'il se tiennent à l'écart, & qu'il soit aux ordres du pouvoir civil, qui seul doit présider dans les salles.

Chez GARNÉRY, Libraire, rue Serpente, n°. 17.